

bonne conduite, et adonnés au travail. On leur fournit le logement, et annuellement pour subsister douze décalitres des cinq principales espèces de grains, froment, orge, fève, sarrasin et maïs. Cette fondation, intéressante pour la vieillesse pauvre, subsiste dans toute son intégrité (1808).

Guichenon a laissé tout ce que l'on peut désirer sur l'histoire de l'abbaye. Je me contenterai, pour satisfaire à ce qui est dû à l'histoire du département, de dire que les Religieux d'Ambronay furent dans leur origine cénobites, c'est-à-dire qu'ils vivaient en communauté avec leur abbé, que par la suite, et surtout depuis que l'abbaye était devenue commendataire, ce qui arriva en 1469, les manses se divisèrent, et que plus tard il fut fait dans un Chapitre général, présidé par Etienne Morelly, abbé d'Ambronay et évêque de Maurienne, des statuts qui réglèrent les droits et les devoirs des abbés, des officiers claustraux et des religieux ; que cette maison enfin était un Chapitre noble, et subsista telle jusqu'en 1642, époque où elle reçut la réforme de la congrégation de St-Maur, si féconde en savants. Plusieurs de ceux qui ont illustré les belles-lettres et les sciences, ont été religieux à Ambronay. La réforme fut reçue d'après un traité que François de Livron, abbé d'Ambronay, fit en 1637, avec cette congrégation.

L'église abbatiale est grande, belle et construite dans le goût gothique. Son architecture n'en est pas uniforme, parce qu'ayant été incendiée dans le XV<sup>e</sup> siècle, elle fut reconstruite, ou, pour mieux dire, restaurée par Jacques de Malvoisin, alors abbé d'Ambronay. Il est lui-même enseveli dans une des chapelles de l'église, où on lui a élevé un mausolée en pierre. Une statue de grandeur naturelle le représente couché sur sa tombe, et revêtu des habits de sa dignité ; sa tête, couverte de la mitre, repose sur un oreiller ; ses mains, dont l'une porte l'anneau pastoral, sont jointes